

## Lettre n° 18 du 22 septembre 2017

---

### CIRCULAIRES DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Circulaire USH [n° 73/17](#) du 25 juillet 2017 - Abattement de la TFPB en QPV : instruction fiscale du 5 juillet 2017.

Circulaire USH [n° 76/17](#) du 6 septembre 2017 - Rapport annuel d'activité 2016-2017.

Circulaire USH [n° 78/17](#) du 7 septembre 2017 - « Quoi de neuf, chercheurs ? » – Les enjeux de la transition numérique pour les acteurs de l'habitat (23 novembre 2017).

Circulaire USH [n°79/17](#) du 12 septembre 2017- Signets n°8 « Favoriser les éco-comportements des habitants du logement social ».

Circulaire USH [n° 80/17](#) - « Maquettes numériques et changements organisationnels : de l'industrie au bâtiment » - Actes n°15 du Colloque du 03 mai 2017.

---

### LEGISLATION ET REGLEMENTATION

#### ANRU

[Avenant n° 1 du 15 septembre 2017](#) à la convention du 12 décembre 2014 entre l'Etat et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine relative au programme d'investissements d'avenir (action : «Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain») (JO21.09.2017).

#### DALO

[Arrêté du 7 août 2017](#) fixant la liste des titres de séjour prévue aux articles R. 300-1 et R. 300-2 du code de la construction et de l'habitation (JO 08.09.2017).

---



## REPONSES MINISTERIELLES

### FISCALITE – TVA TERRAIN

Bercy confirme son analyse sur le régime de TVA applicable aux ventes de lots à bâtir : selon l'administration fiscale, le régime de la TVA sur marge n'est pas applicable en cas de division parcellaire intervenue entre l'acquisition initiale et la cession des lots à bâtir.

Réponse ministérielle Sénat [n° 00904](#) du 7.09.2017.

### MARCHES PUBLICS

**Marché public négocié sans publicité et mise en concurrence préalable.**

Information pour les candidats non retenus à un marché inférieur à 25 000 € HT.

Réponse ministérielle Sénat [n° 00488](#) du 24.08.2017.

---



## JURISPRUDENCE

### AMIANTE

**Le contrôle visuel ne suffit pas.**

Dans un arrêt du 14 septembre 2017, la Cour de Cassation considère que le diagnostiqueur, dans le cadre d'une vente immobilière, doit mettre « *en œuvre les moyens nécessaires à la bonne exécution de sa mission* »

[Arrêt Cour de Cassation du 14.09.2017, 3<sup>ème</sup> ch civ, n° 16-21942](#)

### MARCHES PUBLICS - PENALITES

**Les pénalités comme sous-critère de la valeur technique.**

La Cour administrative de Versailles a validé l'utilisation du sous-critère « pénalité » en indiquant que celui-ci « tend à mesurer la capacité technique de l'entreprise à respecter des délais d'exécution et n'est pas sans lien avec le critère de la valeur technique de l'offre ».

[CAA Versailles, 22 juin 2017, n° 15VE02147](#)

**Le Conseil d'État fixe les limites qui s'imposent au juge dans l'exercice de son pouvoir de modulation des pénalités de retard.**

« le juge qui envisage de moduler le montant de la pénalité ne peut le faire sans avoir pris la mesure du préjudice subi afin d'éviter de fixer un montant inférieur au préjudice réellement subi ».

[CE, 19 juillet 2017, n° 392707](#)

### MARCHES PUBLICS – VOIES DE RECOURS DES TIERS AU CONTRAT

**Le Conseil d'État ouvre de nouvelles voies de recours aux tiers d'un contrat administratif.**

[CE, 30 juin 2017, n° 398445](#)

---



## DOCTRINE ET ARTICLES

- [Guide](#) - L'accessibilité des établissements recevant du public (ERP).
- CNIL - [Transparence et Transferts internationaux de données : thèmes de la consultation RGPD](#)
- [Guide](#) pour construire les observatoires locaux du logement étudiant
- [Etude](#) économique de la France 2017 - OCDE
- [Rapport 2017](#) de l'Observatoire des Epl immobilières

---



## NOUVEAUTES SUR L'ESPACE DROIT ET FISCALITE

### GESTION LOCATIVE – DROIT AU MAINTIEN DANS LES LIEUX

[La sous occupation des logements hlm](#), article de Denise Salvetti.

[A partir de quel moment le dépassement du plafond de ressources entraîne-t-il la perte du droit au maintien dans les lieux ?](#)

Question réponse de la DJEF.